



RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE BAVIÈRE-QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
Visioconférence
3 mai 2021

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Franc), vice-président de la DANRBA
- M. Monsef Derraji (Nelligan)
- M. Joël Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint au cabinet du président
- Chef d'équipe du service des affaires bilatérales et européennes
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE

- M^{me} Ilse Aigner, présidente du Landtag de Bavière
- M. Alexander Hold, député et vice-président du Bureau du Landtag de Bavière
- M. Markus Rinderspacher, député et vice-président du Bureau du Landtag de Bavière
- M. Peter Worm, directeur de l'administration du Landtag de Bavière
- Représentante de la presse du Landtag de Bavière
- Conseillères au protocole
- Directeur de la représentation de la Bavière au Québec

CONTEXTE

La 13^e Session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec devait se tenir en Bavière du 12 au 16 octobre 2020. Or, compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci a été reportée à juin 2022.

Entretemps, il a été convenu d'organiser une réunion intersessionnelle de la Commission parlementaire mixte en visioconférence sur le thème suivant : État de la recherche en matière d'intelligence artificielle, défis éthiques et encadrement législatif. Une période d'échanges sur la situation en matière de COVID-19 dans les deux parlements était également prévue.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Échanger sur la situation en matière de COVID-19 au sein du Landtag de Bavière et de l'Assemblée nationale du Québec.

- La présidente du Landtag de Bavière et le président de l'Assemblée nationale ont exposé les principales mesures sanitaires en vigueur au sein de leur parlement respectif, notamment en ce qui a trait aux procédures de vote, au quorum et à l'organisation des travaux en général.

S'enquérir des derniers développements en matière d'intelligence artificielle en Bavière, notamment en assistant à la présentation de l'expert bavarois, Prof. Mario Trapp, directeur de l'Institut Fraunhofer pour les systèmes cognitifs (IKS)

- La délégation québécoise a pu en apprendre davantage sur les derniers développements technologiques en matière d'intelligence artificielle en Bavière. Elle a également pu échanger avec l'expert et la délégation bavaroise sur ce thème.

Mettre de l'avant l'expertise québécoise et échanger sur les enjeux éthiques et l'encadrement législatif de l'intelligence artificielle au Québec, notamment par la présentation de l'experte québécoise, M^{me} Catherine Régis, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

- La délégation québécoise a assisté à la présentation et a pu échanger avec l'experte et la délégation bavaroise sur les enjeux éthiques en matière d'intelligence artificielle. Elle a également pu en apprendre davantage sur les principaux aspects relatifs à la réglementation de l'intelligence artificielle en général.

STATISTIQUES



SUIVIS

Les deux présidents ont convenu d'organiser une seconde réunion intersessionnelle le 8 novembre prochain, également en visioconférence. Le thème sera déterminé dans les prochaines semaines.

DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	0 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	926,44 \$
Divers	0 \$
TOTAL	926,44 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.